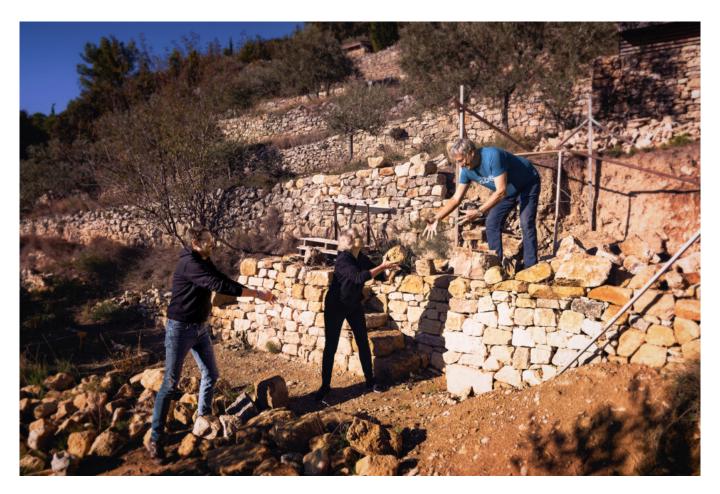


'Voix du Ventoux' : quand le territoire se raconte en images et en sons



Du 4 au 22 novembre 2025, la médiathèque André Thès de <u>Vaison-la-Romaine</u> accueille "Voix du Ventoux", une exposition photographique et sonore inédite signée Vincent Prête et la Compagnie Maâloum. Vingt portraits d'hommes et de femmes engagés y dévoilent les mille visages d'un territoire vivant et inspirant.

Le Mont-Ventoux n'est pas qu'un sommet mythique des cyclistes. C'est une terre vibrante, façonnée par celles et ceux qui y vivent, y créent, y inventent chaque jour l'avenir. C'est cette énergie humaine, discrète et puissante à la fois, que célèbre l'exposition 'Voix du Ventoux', proposée par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux dans le cadre du programme européen Leader.

Des sons et des images comme témoignages



Derrière l'objectif de Vincent Prête, vingt portraits photographiques prennent vie. Les images s'accompagnent de créations sonores signées par la <u>Compagnie Maâloum</u>, mêlant témoignages, ambiances et émotions. Le visiteur est invité à écouter autant qu'à regarder : les voix racontent l'attachement au terroir, les visages traduisent la fierté et la passion de ceux qui font battre le cœur du Ventoux.

Des initiatives locales au service d'un territoire vivant

À travers dix-huit projets emblématiques, 'Voix du Ventoux' met en lumière la richesse et la diversité des initiatives soutenues par Leader entre 2014 et 2022. Tourisme durable, circuits courts, innovation agricole, préservation des patrimoines naturels et culturels. Chaque action illustre une même ambition : faire du Ventoux un modèle de développement rural harmonieux, où tradition et modernité s'enrichissent mutuellement.



Ecrit par le 2 novembre 2025





Un programme européen

Ce programme européen, porté localement par le Parc naturel régional, soutient depuis 2003 les acteurs publics et privés réunis au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) Ventoux. Ensemble, ils ont accompagné 130 projets sur huit ans, mobilisant plus de 4 millions d'euros pour dynamiser l'économie et renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire.

Un vernissage sous le signe du partage

Le mardi 4 novembre 2025 à 18h, le vernissage se tiendra à la médiathèque municipale André Thès à Vaison-la-Romaine, en présence de <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin, <u>Valérie Michelier</u>, maire de Caromb et présidente du GAL Leader Ventoux, ainsi que <u>Jean-François Périlhou</u>, maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. L'exposition sera visible jusqu'au 22 novembre, en accès libre.

Un Ventoux à écouter, à voir et à ressentir

'Voix du Ventoux' n'est pas qu'une exposition : c'est une immersion sensible dans un territoire qui innove sans renier son âme. Chaque portrait devient un fragment d'histoire collective, une preuve que l'avenir se construit ici, au pied du géant de Provence, par la force des idées et la passion des habitants. Pour prolonger l'expérience, les podcasts de l'exposition sont accessibles en ligne sur <u>SoundCloud - Parc du Ventoux</u>.

Les infos pratiques

Voix du Ventoux. 20 portraits photographiques et sonores. Photographies de Vincent Prête. Prises de sons et montages sonores de la Compagnie avignonnaise Maâloum. Conception : Parc naturel du Mont-Ventoux. Juin 2025. Du 3 au 22 novembre. <u>Ferme des arts</u>. Médiathèque. Rue Bernard Noël à Vaison-la-Romaine.

Vaison-La-Romaine : une convention avec le Sdis 84 pour optimiser le service au public



Ecrit par le 2 novembre 2025



La commune de Vaison-la-Romaine et Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse (<u>SDIS</u> <u>84</u>) viennent de signer une convention de partenariat.

Cet accord vise à permettre aux agents municipaux également engagés comme Sapeur-pompiers volontaires (SPV) de concilier ces deux fonctions. Le tout avec un maximum d'efficacité en fonction de leurs différentes missions : que ce soit au sein de la collectivité qui les emploie ou au gré des missions opérationnelles de secours pour lesquelles leur disponibilité et leur savoir-faire sont requis.

Outre les modalités de disponibilité, la convention encadre ainsi les problématiques de d'autorisations d'absence, que ce soit pour les missions opérationnelles ou les actions de formation, ainsi que les différents avantages offerts aux employeurs.

Les avantages offerts aux employeurs publics et privés

Au titre de l'assurance incendie, les employeurs bénéficient notamment d'un abattement de 10% maximum sur la prime d'assurance dommages incendie. Pour cela, ces derniers doivent se rapprocher de leur agent d'assurance, qui pourra demander une copie de la convention de disponibilité signée avec le SDIS.

Autre avantage : possibilité d'obtenir des compensations financières au-delà d'un seuil d'absence défini au préalable d'un commun accord.

Enfin, au titre du mécénat les employeurs privés ont également la possibilité de bénéficier, dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires, d'un abattement d'impôt sur le revenu égal à 60% du montant équivalent à la



rémunération du sapeur-pompier volontaire (et aux charges sociales afférentes) qui a été maintenue pendant la mise à disposition du salarié à titre gratuit durant son temps de travail effectif pour des missions opérationnelles ou pour les activités de formation nécessaires à la réalisation de leurs missions de sapeur-pompier.

Label 'employeur - partenaire des sapeurs-pompiers'

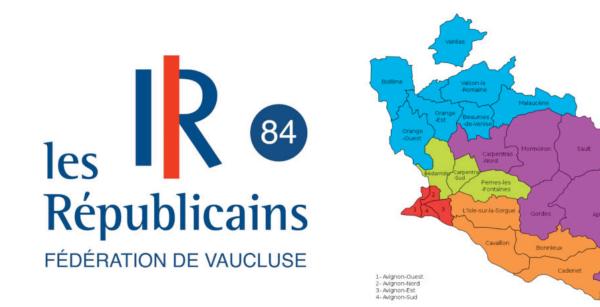
En témoignage de reconnaissance de la nation pour sa contribution à l'effort de sécurité civile et son implication aux côtés du service départemental d'incendie et de secours, l'employeur, public ou privé, peut se voir attribuer un label 'employeur – partenaire des sapeurs-pompiers'. Il récompense et valorise les employeurs qui ont manifesté, à travers la gestion des sapeurs-pompiers volontaires au sein de leur organisation, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables.

Sarah Ripert & L.G.

LR de Vaucluse : voici les 91 nouveaux élus des instances départementales



Ecrit par le 2 novembre 2025



Les 877 adhérents des Républicains et électeurs inscrits ont été amené ce dimanche 26 et ce lundi 27 novembre aux urnes, par un scrutin électronique, pour leurs élections internes et le renouvellement de leurs instances locales pour les 2 ans et demi à venir. C'est sans surprise <u>l'unique candidat Jean-François Perilhou</u>, maire de Vaison-la-Romaine, président de la communauté de commune Vaison-Ventoux et conseiller régional de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'azur qui a été élu à la présidence de la fédération de Vaucluse. Il succèdera donc à l'ancien député de la 5ème circonscription de Vaucluse, Julien Aubert et pilotera la fédération de Vaucluse avec <u>Fabrice Libérato le tout nouveau secrétaire départemental nommé par les instances nationales ce 26 septembre</u>.

Les délégués et membres des 5 circonscriptions du département ainsi que les délégués de la fédération vauclusienne au Conseil National des Républicains ont également été tous élus.

La participation a oscillé entre 51,45 % dans la 1ère circonscription à 77,18 dans la 4ème circonscription de Vaucluse. Il est a noté également que 18 sièges n'ont pu être pourvu par manque de candidats dont aucun pour les délégués des nouveaux adhérents dans la 5ème circonscription.

Voici la liste officielle des 91 nouveaux élus des instances vauclusiennes des Républicains



LR de Vaucluse : Jean-François Perilhou unique candidat à la présidence





Les adhérents des Républicains vont être amené ce dimanche 26 et ce lundi 27 novembre aux urnes, par un scrutin électronique, pour le premier tour de leurs élections internes et le renouvellement de leurs instances locales. Le cas échéant, un second tour sera organisé les 29 et 30 novembre 2023. Jean-François Perilhou, maire de Vaison-la-Romaine, président de la communauté de commune Vaison-Ventoux et conseiller régional de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'azur est l'unique candidat à la présidence de la fédération de Vaucluse.

Les adhérents des Républicains de Vaucluse seront amenés à renouveler :

- Président(e) de Fédération ;
- Délégué(e) de Circonscription ;
- Membres du Comité de Circonscription ;
- Membres représentant les nouveaux adhérents au Comité de Circonscription;
- Délégué(e)s de la Fédération au Conseil National.





Voici la listes des candidats en Vaucluse :

Election à la présidence de la fédération

- Jean- François Perilhou

Election des membres délégués de circonscription

1ere circonscription

- Gilbert Auzac
- Philippe Bruey
- Johan Courtois
- Alain Ducret
- Michel Frecon
- Serge Perramond
- Michel Rabemahefa
- Bernard Rouy
- Estelle Vieux

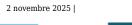
2ème circonscription

- Magali Bassanelli
- Dominique Brogi
- Roland Carlier
- Dominique Colombo
- Mathilde Dauphin
- Robert Delaye
- Eric Derrive
- Thibault Doizelet
- Bernard Guerrazzi
- Gérard Justinesy
- Jean-Paul Rivet
- Pascal Teranne
- Nicolas Valiente
- Olivier Vollaire

3ème Circonscription

- Françoise Baillou
- Philippe Baillou
- Laurent Cermolacce
- Melvin Chabran
- Alain Chazot
- Isabelle Chazot
- Jeremy Fernandes
- Jean-Baptiste Forment







- François Hernandez
- Isabelle Kiffer
- Monique Laporte
- Patrick Lorion
- Gaetan Lucbernet
- Michael Marino
- Christophe Obein
- Guillaume Pascal
- Audrey Reynaud
- Chantal Richard Parayre

4ème circonscription

- Nadine Albely Jullian
- Claire Brunet
- Marie-france Estival
- Sylvie Faresse
- Cyril Ferretti
- Evelyne Flohic
- Raymond Marlot
- David Marseille
- Daniel Pirollet
- Jean-Claude Rouvière

5ème circonscription

- Patrice Aubert
- Julien Aubert
- Daniel Herbert
- Bernard Hulin
- Marc Jaume
- Bernard Le Dily
- Frédérik Reynaud

Représentant des nouveaux adhérents aux comité de circonscription

1ere circonscription

- Frédéric Camilleri
- Stephan Fiori
- Karine Fiori
- Majid Fouri
- Karim Lemière
- Luka Millet
- Michael riclafe







2ème circonscription

- Pierre-Charles Balland
- Xavier Benedetti
- Nathalie Faravel Geneston
- Katia Gerard Pujante
- Marlène Guerin Sylvestre
- Gaelle Lambert
- Kelly Ricard
- Virginie Roman Peyre
- Aurore Stella
- Tea Toppin

3ème Circonscription

- Christophe Bannery
- Sebastien Gimenez
- Alberic Marino
- Ana-Julia Vega Aguilar

4ème circonscription

- Marie Barbieri
- Thierry Detrain
- Delphine Goyon
- Eric Leturgie
- Xavier Marin
- Laurent Saurel
- Sebatien Surdel

5ème circonscription

pas de candidat

Délégués de la fédération de Vaucluse au Conseil national de Républicains

- Gilbert Auzac
- Gérard Battistini
- Dominique Brogi
- Frédéric Camilleri
- Amandine Cassard
- Johan Courtois
- Daniel Herbert
- Bernard Hulin
- Marc Jaume
- Isabelle Kiffer
- Gaetan Lucbernet
- David Marseille





- Audrey Reynaud
- Laurent Saurel
- Pascal Teranne
- Christophe Tonnaire
- Tea Toppin
- Bruno Valle

Lire également : "LR de Vaucluse : Fabrice Liberato arrive et Julien Aubert part"

Revitalisation des petites villes : c'est Vaisonla-Demain !



Ecrit par le 2 novembre 2025



La commune de Vaison-la-Romaine vient de signer la convention 'Petites villes de demain'. Un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux partenaires autour de projets de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants. En Vaucluse, la cité voconce est la 15° commune à officialiser ce partenariat.

C'est jour de marché (ce mardi 25 avril) que la ville de Vaison-la-Romaine vient d'officialiser son intégration au programme national 'Petites villes de demain' qui vise à soutenir l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants. Devant la fréquentation de ce marché hebdomadaire on pourrait cependant se poser la question de l'attrait de cette convention tant l'afflux des visiteurs semble pourtant faire déjà de Vaison une ville d'aujourd'hui.



Ecrit par le 2 novembre 2025



De gauche à droite : Chantal Mure, 1^{re} adjointe de la Vaison-la-Romaine, Jean-François Périlhou, maire, Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras lors de la signature de la convention 'Petites villes de demain'.

Les taux de vacances de logements ont doublé en 20 ans

« Il y a périls, prévient néanmoins <u>Jean-François Périlhou</u>, maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. Nos centres villes ne correspondent plus à l'idéal d'un modèle, souvent exporté d'outre-Atlantique, avec son jardin, son barbecue... Les appartements y sont exiguës, le stationnement y est éloigné. Illustration de ce phénomène, le niveau de vacances des logements en Vaucluse a été multiplié par 2 entre 1999 et 2019. Et puis, il y a des menaces extérieures qui peuvent aussi s'appeler Amazon ou bien encore ces périphéries qui se ressemblent toutes. »

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle. »

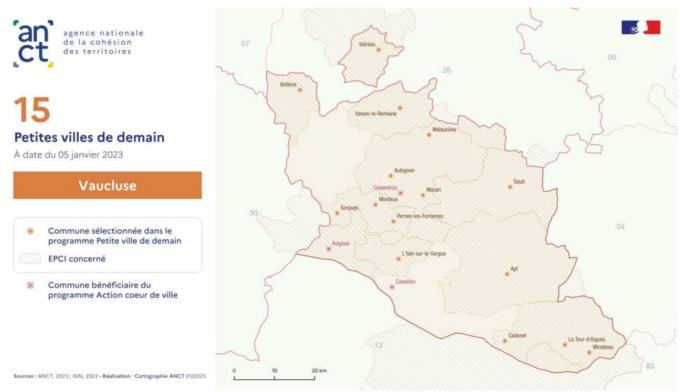
Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine

C'est donc pour cela que Vaison est la 15^e commune vauclusienne à s'inscrire dans ce programme initié en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un dispositif piloté par <u>l'Agence nationale de la cohésion des territoires</u> (ANCT), qui permet de mobiliser de nombreux partenaires (Etat, Conseil départemental, Conseil régional, la Banque des territoires, les agences d'urbanisme, l'Union départementale de



l'architecture et du patrimoine, les chambres consulaires...) autour de projets de redynamisation.

« C'est un dispositif qui connaît un vrai succès en Vaucluse », reconnaît Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, qui représentait l'Etat lors de cette signature. A ce jour, Aubignan, Mazan, Malaucène, Sault, Bollène, Valréas, Sorgues, Monteux, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau figurent également dans le dispositif.



Les communes vauclusiennes retenues dans le cadre du dispositif 'Petites villes de demain'.

Quels diagnostics pour Vaison?

Un diagnostic a donc été conduit afin d'identifier les enjeux majeurs de la commune dans la perspective de renforcer son rôle de centralité. De quoi dégager 4 axes stratégiques afin de répondre à cet enjeu : « renforcer l'attractivité économique de Vaison-la-Romaine par la dynamique touristique et les atouts du terroir », « accroître l'attractivité du centre-bourg par une offre en adéquation aux attentes des habitants », « pérenniser les solidarités » ainsi que « poursuivre les engagements en faveur de la transition écologique et énergétique ».

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle », insiste Jean-François Périlhou dont la commune a cependant déjà identifié et commencé à déployer plusieurs actions stratégiques dans le cadre de ces orientations comme le réaménagement du centre-ville dans le but de rendre la ville plus résiliente au changement climatique et plus attractive, l'accompagnement dans la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire ou bien encore la mise en place d'un nouvel équipement sportif dédié aux arts martiaux dont plus de 60% du budget total de 2M€ seront financés par les partenaires.



A lire aussi: Vaucluse: 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'

Le logement en première ligne pour reconquérir le centre-ville

Pour le maire de la cité voconce, il est évident que la qualité de l'offre de logement est l'un des éléments moteurs du dispositif de cette dynamique de revitalisation :

« Notre PLU (Plan local d'urbanisme) prévoit zéro étalement urbain : il faut donc remplir les logements vacants et augmenter le nombre d'habitants dans le cœur de ville. »

Ainsi, afin de remettre sur le marché des logements du centre ancien et améliorer les performances énergétiques, une action spécifique est conduite au travers d'une opération programmée de l'habitat. Une convention spécifique sera d'ailleurs signée avec l'Etat et le Conseil départemental de Vaucluse pour que cette opération puisse être mise en place à partir du 1er juillet prochain.

« Il est important de soutenir ce type de dispositif au profit de ces communes moyennes qui ont aussi des contraintes de centralité, complète Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse et co-signataire de la convention 'Petites villes de demain'. Cela leur permet de bénéficier de dispositifs auxquels elles n'auraient pas forcément accès. »

« Si le territoire avance, c'est le département qui avance.»

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Effet démultiplicateur sur les financements

Cette convention doit permettre de mobiliser des moyens afin d'accompagner les propriétaires pour qu'ils puissent conduire les travaux nécessaires à la remise en état.

La ville va consacrer plus de 600 000€ sur 5 ans sur cette opération. Grâce au programme 'Petites villes de demain' cet effort municipal aura un effet multiplicateur de 2,7 grâce au soutien des autres partenaires. C'est donc plus de 1,6M€ qui vont être investis.

- « Cela va permettre un financement tiers pour inciter les propriétaires privés à rénover, poursuit le maire de Vaison-la-Romaine. Mais pour accompagner ce mouvement il faut aussi plus de patrimoine public et plus service public. Notre hôpital disposera d'un scanner avant la fin de l'année et nous disposons du 2° office de tourisme de Vaucluse en fréquentation après celui d'Avignon. Il n'y a jamais eu autant d'outils, notamment financiers, pour mener à bien cette reconquête du centre-ville. »
- « Si le territoire avance, c'est le département qui avance, se félicite la présidente du Département. Il faut donc que nous continuons à jouer collectif. »



« Tranche du Sud » : le nouveau livre de Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine



Après un <u>premier essai</u>, « Est-ce qu'on peut enfin en placer une ?! », <u>Jean-François Périlhou</u>, maire Vaison-la-Romaine, publie son nouveau livre « Tranche du Sud ».

Ce nouvel ouvrage de <u>Jean-François Périlhou</u>, maire de Vaison-la-Romaine, vise à faire découvrir ou redécouvrir les incomparables contours du Sud, de son héritage ancestral jusqu'à ses exigences modernes. Il constitue une immersion méridionale et est accompagné de deux annexes : un glossaire du parler sudiste et un recueil de quelques chansons traditionnelles.

« Tranche du Sud » est d'ores et déjà commandable dans les lieux de distribution habituels, à commencer



par ceux de Vaison-la-Romaine et de ses alentours, ainsi qu'en suivant ce <u>lien</u>.



Ecrit par le 2 novembre 2025

TRANCHES DU SUD

Jean-François Périlhou







Ecrit par le 2 novembre 2025

J.R.

Vaison-La-Romaine, le maire prend la plume

«Est-ce qu'on peut en placer une?

Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine, vient de publier : 'Est-ce qu'on peut en placer une ?' «Notre démocratie est-elle vraiment la même pour tous ? Notre système républicain est-il encore efficace pour le plus grand nombre ? La parole de chaque français est-elle équitablement prise en compte ? »

Chef d'entreprise et élu

Par sa double position de chef d'entreprise et d'élu local, Jean-François Périlhou est en prise directe avec les réalités du quotidien. Elu maire de Vaison-la-Romaine en 2014, à 31 ans, il a été largement reconduit dans ses fonctions de 1^{er} magistrat lors des dernières élections municipales de 2020. Sans langue de bois, il livre ses craintes concernant le déclin subi par notre pays et la fracture de son unité. Pour surmonter le contexte de crise socio-économique, d'abandon de la ruralité, de disparition des traditions ancestrales et de défiance envers la classe politique, avec cet ouvrage, il se libère des chaînes qui le paralysent, esquissant les contours de nouvelles méthodes de gouvernance, ponctuant son récit de références et exemples concrets.

Du bon sens et de l'audace

Jean-François Périlhou explique rejeter la pensée unique, les clivages, les fonctionnements corporatistes et autres compérages réhabilitant le bon sens, l'intérêt général seuls constitutifs d'un projet collectif. Son parcours promeut l'audace et le refus de la fatalité. Jean-François Périlhou, 38 ans, est Toulousain, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble et gérant d'une société de construction. Il est maire de Vaison-la-Romaine et vice-président de la Communauté de communes Vaison-Ventoux.

<u>« Est-ce qu'on peut en placer une ? »</u> 17€. Disponible avec 2€ de frais d'envoi. Editions Nombre 7. 866, avenue Maréchal Juin à Nîmes. 04 66 05 87 18 <u>contact@nombre7.fr</u>



Ecrit par le 2 novembre 2025



